



Integrated Life Support Services

Société anonyme au capital de 1 608 208 euros  
Siège social : 40 c, avenue de Hambourg  
13 008 Marseille  
384 621 215 R.C.S. MARSEILLE

Marseille, le 25 mars 2026

## **TRANSFERT DU CONTRAT DE LIQUIDITE AUPRES DE PORTZAMPARC (GROUPE BNP PARIBAS)**

CIS annonce avoir confié à Portzamparc (Groupe BNP Paribas), à compter du 26 mars 2026, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires.

Ce contrat a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a pour objet l'animation par Portzamparc (Groupe BNP Paribas) de l'action CIS sur le marché Euronext Growth à Paris.

Le 25 mars 2026 au soir, date de résiliation du précédent contrat de liquidité, conclu avec la société Gilbert Dupont le 17 novembre 2006, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 35 299
- Solde en espèces du compte de liquidité : 280 464 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel au 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 33 492
- Solde en espèces du compte de liquidité : 304 609 €

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat initial le 17 novembre 2006, les moyens suivants figuraient au compte du contrat de liquidité :

- Nombre d'actions : 2 595
- Solde en espèces du compte de liquidité : 141 385 €

Les moyens affectés à la mise en œuvre du nouveau contrat sont de :

- 35 299 actions CIS
- 280 464 euros

Ce nouveau contrat pourra être suspendu :

- Dans les cas prévus à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 ;
- Si CIS ne dispose plus d'autorisation de rachat de ses propres actions ou si le cours du titre ne se situe plus dans les fourchettes d'intervention ;
- Ou, à la demande de CIS, sous sa responsabilité.

Par ailleurs, le contrat pourra être résilié par CIS à tout moment et sans préavis, ou par Portzamparc (Groupe BNP Paribas) avec un préavis d'un mois.

### **À propos de CIS**

CIS, créé en 1992 par Régis Arnoux, Fondateur et Président du Groupe, assure la gestion de bases-vie aux quatre coins du monde, dans les environnements onshore et offshore les plus isolés. CIS accompagne les acteurs majeurs des secteurs de l'énergie, des mines, de la construction et des institutions et gouvernements à chaque étape de leurs projets.

En tant qu'intégrateur de services, CIS offre des solutions clés en main pour apporter bien-être, confort et convivialité à l'ensemble de ses résidents, et permettre à ses clients de se concentrer sur leurs activités spécifiques.

Le Groupe s'engage dans le développement durable des pays dans lesquels il est implanté, en recrutant et en formant ses collaborateurs, en tissant des partenariats avec des fournisseurs proches de ses sites et en s'impliquant dans des initiatives sociétales locales.

CIS adopte une approche proactive axée sur l'innovation et l'amélioration continue pour réduire son impact sur l'environnement. Le Groupe œuvre chaque jour pour faire évoluer ses pratiques et garantir sa transparence.

Plus d'informations sur : [www.cis-integratedservices.com](http://www.cis-integratedservices.com)

**Euronext Growth Paris** : ISIN FR0000064446 / **Reuters** : **ALCIS.PA** - **Bloomberg** : **ALCIS:FP**

CIS : Service Communication - 04 91 16 53 00

[communication@cis-integratedservices.com](mailto:communication@cis-integratedservices.com)

ACTIFIN : Communication Financière - 06 85 46 68 99

[jean-yves.barbara@seitosei-actifin.com](mailto:jean-yves.barbara@seitosei-actifin.com)

ACTIFIN : Relations Presse - 06 85 36 85 11

[isabelle.drays@seitosei-actifin.com](mailto:isabelle.drays@seitosei-actifin.com)

